

Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 3 No 44

Montréal, 30 Nov. 1918



Journal Hebdomadaire

CONSACRÉ A L'AVANCEMENT de la COOPÉRATION AGRICOLE
ET DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.



Une Nouvelle Edition de l'Indicateur des Éleveurs de Volailles de la Province.

FAITES-VOUS INSCRIRE!

Les demandes toujours croissantes pour volailles de race pure et aussi les services rendus aux aviculteurs et autres personnes dans l'achat de ces oiseaux par l'Indicateur des Éleveurs de Volailles de la Province, paru en 1917, ont induit l'honorable ministre de l'Agriculture à faire publier par le Service de l'Aviculture de son Département une seconde édition de ce bulletin.

Cet Indicateur, en faisant connaître au public nos bons éleveurs, favorise grandement le commerce et l'échange des produits avicoles dans les limites de la Province. Il permet aussi de s'approvisionner à l'endroit le plus rapproché de son domicile. Ce point a son importance, surtout lorsqu'il s'agit d'œufs pour incubation, auxquels un long trajet est souvent préjudiciable. Il est encore à considérer sous le rapport de l'économie dans les frais de transport.

Combien de personnes, à chaque printemps, ne savent où s'adresser pour se procurer soit des œufs pour incubation soit des sujets pour la reproduction. Nombreuses aussi sont celles qui ne peuvent trouver à l'automne les volailles qu'elles voudraient se procurer.

Cette seconde édition, comme la première, sera faite dans les deux langues et distribuée gratuitement sur demande. Elle contiendra également une liste d'éleveurs de lapins de race pure.

Le *Service de l'Aviculture* prend toutes les précautions possibles pour colliger une liste d'éleveurs compétents, susceptibles de fournir des oiseaux et des œufs de bonne qualité ; cependant vu la difficulté du contrôle en la matière, il laisse à chacune des personnes qui se font inscrire la pleine responsabilité relativement aux sujets et aux œufs qu'ils pourront fournir à leurs clients.

Pour ces raisons, et comme garantie de bonne foi de la part des personnes sollicitant une inscription, le Service exigera une rémunération de 25 sous pour l'inscription de chaque nom de personnes et d'une race, plus cinq sous pour chaque race additionnelle.

Pour éviter des erreurs et simplifier le travail de compilation, les demandes d'inscription doivent être faites en se servant d'une formule qui sera envoyée sur demande au *Service de l'Aviculture, Département de l'Agriculture, Québec*. Une simple carte postale à l'adresse ci-dessus vous la fera parvenir.

Aucune demande d'inscription ne sera reçue après le 1^{er} janvier prochain.

Le Ministère de l'Agriculture.

"LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

**REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIERE — AVICULTURE —
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES**

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 63, rue William, MONTREAL

Adresser toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées..... \$0.50 par an.
Non Sociétaires..... 1.50 " "

TARIF DES ANNONCES :

Pour $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou 1 page : demander conditions au " Directeur ". Pour petites annonces : 50c pour chaque insertion de 25 mots ou moins ; 1 cent par mot additionnel.

Toute annonce sujette à l'approbation du " Directeur ".

Vol. 3

Montréal, le 30 Novembre 1918

No 44

SOMMAIRE

PAGES

Marché.....	2-3
Pour nos soldats— <i>Des accusés de réception</i>	4
Encore une fois, un aventurier opère au détriment des cultivateurs— JEAN TRUDEL	5
Economie rurale— <i>Terre, Travail et Capital</i> , A. DESILETS.....	6
La Basse-Cour— <i>Conseils avicoles pour décembre—Aviculture pratique</i> RAOUL DUMAINE	7
Production de la viande— <i>Hivernons et engraissons nos animaux de boucherie</i> JOSEPH PASQUET	8
Industrie Laitière— <i>Une importante réunion</i> , COOPERATEUR.....	9
Les troupeaux laitiers— <i>La récompense des éleveurs prévoyants</i> , ELEVEUR..	10
Une vache peut elle frauder son lait, A. LETOURNEAU.....	11-12
Pourquoi ca ne paye pas d'élever des volailles— <i>Le nouveau système de vente en est</i> <i>en partie responsable</i> , L. P. LACOURSIERE.....	13
Notes, petites annonces, etc.....	14
Annnonce de la Coopérative des Fromagers.....	15

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

Semaine du 30 Novembre

BEURRE

No. 1.....	53c
No. 2.....	52c

Marché ferme.

FROMAGE

Blanc No 1.....	24¾c
" No 2.....	24¼c
" No 3.....	23¾c
Coloré No 1.....	24¾c
" No 2.....	24¼c
" No 3.....	23¾c

Aucun changement dans les prix du fromage. Ils paraissent devoir rester les mêmes pour la fin de la saison.

OEUFS

Strictement frais.....	65c
" Petits frais ".....	60c
No 1.....	52c

Marché ferme. Les œufs frais sont rares.

SIROP D'ERABLE

En canistres de ½ ou 1 gallon impérial :

No 1.....	\$1 95
No 2.....	1.85
No 3.....	1.75

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus :

No 1.....	\$1.75
No 2.....	1.65
No 3.....	1.55

SUCRE D'ERABLE

No 1.....	24½c
No 2.....	24c
No 3.....	23c

Marché très ferme.

MIEL

Miel extrait : —

Blanc No 1.....	24½c
" No 2 (ou ambré No 1).....	23½c
" No 3 (ou ambré No 2).....	23c

Brun No 1.....	21c
" No 2.....	20c
" No 3.....	19c

Marché stationnaire.

FEVES

Blanches No 1 (triées à la main)....	10c la livre
" No 2.....	9c la livre
" No 3.....	7½c la livre
Jeunes et autres variétés No 1.....	8½c la livre
" " " No 2.....	8c la livre
" " " No 3.....	7c la livre

Marché stationnaire.

LAINES

Lavée No 1.....	93c la livre
" No 2.....	92c la livre
" No 3.....	90c la livre
Non lavée No 1.....	65c la livre
" No 2.....	64c la livre
" No 3.....	62c la livre

Marché à la baisse.

VOLAILLES VIVANTES

Poules No 1.....	22c
" No 2.....	19c
" No 3.....	17c
Poulets " choix ".....	25c
Poulets No 1.....	25c
" No 2.....	21c
" No 2.....	18c

Marché ferme.

VOLAILLES ABATTUES

POULETS

Extra choix.....	40c
Choix.....	38c
No 1.....	36c
No 2.....	33c
No 3.....	30c
Rebuts.....	20c

POULES

No 1.....	32c
No 2.....	30c
No 3.....	26c
Rebuts.....	21c
Coqs.....	17c

DINDES

No 1.....	31c
No 2.....	29c
o 3.....	27c

Marché à la hausse.

OIES

No 1.....	26c
No 2.....	24c
No 3.....	22c

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

PIGEONS VIVANTS
Le couple.....35c

LAPINS VIVANTS
Lapins.....\$1.00 à \$1.50 le couple

VEAUX ENGRAISSÉS AU LAIT
No 1.....21½c
No 2.....19½c
No 3.....18c
No 4.....16c
Marché ferme.

JEUNES PORCS ABATTUS
de 1 à 200 lbs : No 1.....21½c
" " " No 2.....20½c
En dessous de 100 lbs : 24 par lb. de moins.

AGNEAUX ABATTUS
Agneaux No 1.....23c
" No 2.....21½c
" No 3.....20c
" No 4.....18c
Marché à la baisse.

Moutons No 1.....19c
" No 2.....17½c
" No 3.....16c
Marché à la bisse.

PEAUX

Peaux de vaches ou taures pesant 48 livres ou moins.....18c la livre
Peaux de taureaux.....17c la livre
Peaux de moutons.....\$3.00 à \$3.75 chacune
Peaux de veaux de champs.....22c la livre
Peaux de veaux engraisés au lait...48c la livre
Peaux de chevaux \$6.00 à \$7.00 chacune, suivant la grandeur.

CHEVREUIL.....18c la livre
Marché ferme.

ANIMAUX VIVANTS

vendus par chars complets seulement.

BOUVILLONS (steers)

Choix.....12c
No 1.....9½c
No 2.....8c
No 3.....6c
No 4.....5½c

TAURES

No 1.....9c
No 2.....7c
No 3.....6c
No 4.....5½c
Bœuf d'un an.....5½c

TAUREAUX

No 1.....7½c
No 2.....6½c
No 3.....5½c

VACHES

No 1.....8c
No 2.....6½c
No 3.....5½c
No 4.....5c
No 5 (très maigre).....4½c

AGNEAUX

No 1.....13c
No 2.....12½c
No 3.....12c

MOUTONS

No 1.....9c
No 2.....8½c
No 3.....8c

VEAUX

Veaux de champs.....4½c

En général, marché très ferme et à la hausse. L'on prévoit une hausse dans le prix des agneaux pour la semaine prochaine.

Pour nos Soldats

Des accusés de réception

Québec, le 27 novembre 1918.

Monsieur L. Trudel,
Comptable de la Société Coopérative des Fromagers de Québec,
63, rue William, Montréal.

Cher monsieur,

J'accuse réception, avec la plus vive reconnaissance, du chèque de \$444.72 adressé à la Société Saint-Vincent de Paul par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

La société Saint-Vincent de Paul est bien reconnaissante à la société coopérative et emploiera la souscription envoyée au maintien du "Chez Nous du Soldat" qui restera en activité jusqu'à la fin de la démobilisation.

Agréez, monsieur, mes sentiments de profonde gratitude.

C. J. MAGNAN, président.

Montréal, le 25 novembre 1918.

M. Auguste Trudel,
Gérant de la Société Coopérative des Fromagers de Québec,
57-59-61-63 rue William, Montréal.

Cher Monsieur,

Vous me faites parvenir au nom de votre Société Agricole un chèque de \$540.92 à l'ordre de la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal, pour son œuvre "L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS" et son "CHEZ-NOUS DU SOLDAT". Permettez-moi de vous féliciter de l'initiative que vous avez prise auprès des agriculteurs de notre province. Nous saurons utiliser cette somme avec avantage pour le bien être moral et matériel des soldats canadiens que la Société Saint-Vincent de Paul aide déjà depuis longtemps.

Sur réception d'un numéro marqué de votre bulletin, nous nous empresserons d'accuser réception de l'offrande de chacun des donateurs. Pour le moment j'exprime à chacun par votre entremise les plus sincères remerciements de la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Votre bien dévoué,

Le Secrétaire du Conseil Central,

GUY VANIER.

Encore une fois, un aventurier opère au détriment des cultivateurs

Tous les journaux ont raconté cette semaine un histoire lamentable. Et encore une fois malheureusement l'on constate que ce sont les cultivateurs qui ont été les victimes.

Un aventurier quelconque s'installe un bon jour dans une petite ville, située au centre d'une florissante région agricole du bas de Québec et se lance dans le commerce des produits agricoles. Il inonde la campagne de circulaires à titres flamboyants et à promesses alléchantes. Il offre, pour n'importe quel produit, des prix qu'on n'avait jamais espérés jusque-là; les maisons de la plus haute réputation ne peuvent soutenir la concurrence. Il n'en fallait pas plus, et de toutes les paroisses environnantes les produits arrivent en quantités considérables chez lui. Les producteurs sont payés argent sonnante et s'en retournent chez eux, ne sachant trop comment louer ce commerçant arrivé en un temps si opportun.

L'entreprise allait à merveille pour le nouveau venu, qui, une fois entré dans la confiance des gens, n'eut pas de difficulté à leur faire comprendre qu'un chèque valait tout autant que de^s espèces sonnantes. Tout paraissait aller pour le mieux, lorsqu'un bon jour un chèque d'abord puis deux, puis trois, cinq et dix et combien d'autres furent rapportés de la banque portant la note fatidique bien connue "pas de fonds suffisants". Les producteurs déçus s'empres- sent au bureau du commerçant, mais le Monsieur avait levé le pied prestement avant la débacle. Il n'a pas été revu depuis et probablement ne le reverra-t-on jamais, à moins que la police ne réussisse un bon jour à lui mettre la main au collet.

Le résultat de l'aventure c'est que les cultivateurs de cette région et un certain nombre du Lac St-Jean (car, paraît-il, notre aventurier avait réussi à étendre son commerce jusque-là), ont été prestement soulagés d'une somme totale qui se chiffre dans les cinquante à soixante mille dollars!

A tous égards, c'est un dénouement excessivement lamentable. Mais il est des gens peu sympathiques qui iraient jusqu'à dire qu'en somme ces cultivateurs si éprouvés n'ont que ce qu'ils méritent, si l'on tient compte de la légèreté

avec laquelle ils se confient au premier venu. La leçon leur coûte cher, si elle peut du moins leur profiter!

"Le Bulletin des Agriculteurs" a déjà eu l'occasion plusieurs fois dans le cours de la présente année, de mettre les cultivateurs en garde contre les exploiters de toute sorte qui vont exercer leur industrie dans les campagnes. C'est justement le moment favorable à cette époque-ci où il se vend de grandes quantités de produits les plus variés. Nous avons déjà raconté les succès trop faciles des agents d'une certaine compagnie supposée agricole, qui allaient par les campagnes raconter des balivernes tout en recueillant de belles souscriptions de cent dollars en retour desquelles les souscripteurs n'ont encore jusqu'à date reçu considération tangible sous quelque forme que ce soit.

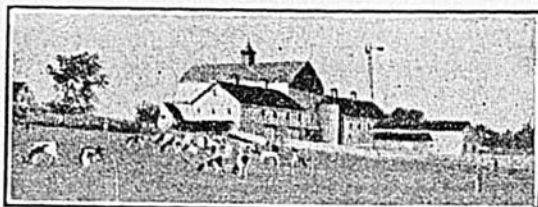
Il paraît bien évident qu'on ne saurait trop souvent revenir à la charge pour mettre les cultivateurs en garde. Les cultivateurs ont moins que tous autres, les moyens de se faire exploiter. Les produits agricoles se vendent à trop hauts prix pour qu'ils s'exposent à perdre un seul sou. Aussi ne doivent-ils faire affaires qu'avec des maisons avantageusement connues, et qui leur offrent, à tous points de vue, des garanties de premier ordre.

Il existe des institutions agricoles qui ont de la réputation, des états de service, qui sont spécialement organisées pour la vente des produits agricoles. Ce serait tout naturel, ce semble, que ce soit à elles que les cultivateurs s'adressent d'abord. Mais en fin de compte, chacun est libre de disposer de ses produits comme il l'entend; il peut même les donner, s'il le veut; mais à se les faire voler tout simplement, il n'y a pas de mérite.

Pas un cultivateur ne devrait confier ses produits à un individu, à une compagnie ou société quelconque, sans s'être parfaitement renseigné sur le compte de l'un ou de l'autre. Et il est toujours relativement assez facile, par une petite enquête, de se fixer sur la situation financière d'un commerçant ou d'une compagnie.

L'on s'évitera ainsi des aventures du genre de celles que nous avons le regret de signaler aujourd'hui.

JEAN TRUDEL.



ÉCONOMIE RURALE

TERRE, TRAVAIL et CAPITAL

Nous savons que le "Bulletin des Agriculteurs" s'adresse à une catégorie de fervents et de praticiens éclairés en agriculture. La mentalité particulièrement admirable qui fait le bon coopérateur fait aussi le cultivateur pratique, soucieux d'établir ses calculs sur des principes lumineux et des bases solides. C'est pourquoi nous avons pensé rendre service à nos lecteurs en leur apportant quelques idées fondamentales qui les inciteront à réfléchir et sur lesquelles ils étaièrent des raisonnements et des conclusions utiles à la bonne direction de leur travail.

L'économie rurale, c'est tout simplement l'étude des principes qui nous guident dans la bonne administration d'une ferme.

Cette étude est facile ; elle est de plus très intéressante. Et nous ne croyons pas promettre à nos amis "plus de beurre que de pain" en les invitant, dès aujourd'hui, à suivre assidûment cette série de petites leçons pratiques qui leur rendront à la fois plus agréable et plus facile la solution de maints problèmes qu'une exploitation agricole nous offre chaque jour.

L'agriculture exige le concours de trois agents indispensables : la TERRE, le TRAVAIL et le CAPITAL.

Est-il besoin de le dire?... point de terre, point de culture. Et avec une terre, même excellente de sa nature, les résultats seront médiocres si on ne lui applique une somme suffisante de travail raisonné. Pour opérer le travail nécessaire à la terre, pour maintenir sa production sans amoindrir sa fertilité, il faut le concours du capital.

Or, le succès d'une exploitation agricole dépendra invariablement de l'équilibre établi entre ces trois agents de production.

Cela revient à dire que l'étendue de terre mise en culture chaque année doit être proportionnée aux déboursés que l'on peut faire ainsi qu'au nombre et aux capacités des aides dont on dispose.

Il est une erreur trop généralement commise parmi nous : l'agrandissement du domaine nous obsède. Nous avons l'ambition de reculer démesurément les limites de la propriété. C'est un sujet de fierté, bien légitime en soi, pour un grand nombre de pouvoir dire : "J'ai cent arpents par trois !" Mais, ce souci du grand propriétaire ne se rencontre-t-il pas trop souvent à côté d'une insuffisance désastreuse de capital actif et de main-d'œuvre experte ?

Quelle est la proportion de nos terres défrichées qui rapporte, bon an mal an, des profits raisonnables ?

Sans tenir compte des vastes étendues récemment ouvertes à la colonisation, nous constatons que moins de 40% de la superficie totale défrichée a étéensemencée, depuis six ans, dans notre province.

Que fait-on du reste de ces terres qu'une main-d'œuvre insuffisante nous empêche de mettre à profit ?

Après y avoir mis la hache sans calcul de provoyance, nous y mettons les animaux qui y cherchent, sur des parcours interminables, une pitance souvent très pauvre et qui se traduit en maigres rendements. Résultat final : épuisement de ressources forestières toujours indispensables sur une ferme, pâturages insuffisants et diminution graduelle des rendements laitiers, négligence générale des autres parties du domaine à cause de l'étendue trop vaste proportionnellement au travail qu'il faudrait apporter.

Certains peuples d'Europe, Danois et Belges par exemple, nous donnent à ce sujet de frappantes leçons. Les statistiques officielles de l'Institut International de Rome nous enseignent que, toutes proportions gardées, le cultivateur danois produit sur 8 acres ce que nous récoltons sur 21 arpents.

Ne devons-nous pas avouer que notre genre d'exploitation est encore susceptible de s'améliorer ? C'est ce que nous dira l'étude attentive de l'économie rurale.



Conseils Avicoles pour Décembre--- Aviculture Pratique :

Dès maintenant, débarrassez-vous des volailles qui ne produisent pas. Ne gardez pour la ponte que des poulettes qui pondront des œufs en hiver, ou qui donneront des œufs à germes vigoureux pour l'incubation au printemps. Ceci veut dire que vous devrez vendre ou manger toutes les poules qui ont plus de deux ans, ne garder que les meilleures de celles qui ont plus d'un an, et rejeter toutes les poulettes tardives, du moins pour les races lourdes, américaines ou autres. Même parmi les poulettes bien formées, faites une sélection rigoureuse. Rejetez toutes celles qui manquent de vigueur ou qui ont une faible constitution.

Au cours d'un essai qui a duré trois ans sur plusieurs fermes annexées à la Ferme expérimentale d'Ottawa, pendant les trois mois de novembre, décembre et janvier, les poulettes hâtives ont produit des œufs à raison de 18.3 centins la douzaine (coût de la nourriture) les poulettes tardives, 56 centins, les poules d'un an 78.2 centins et les vieilles poules \$5.75. Beaucoup de poulettes sont trop tardives cet automne pour mériter d'être conservées pour la ponte au prix où est la nourriture. Il n'y a donc pas d'avantage à garder une poulette qui n'a pas presque tout son développement en novembre.

Engraissez-les avec les cochets et les volailles à vendre. Il peut y avoir avantage à garder une poule Leghorn de deux ans, mais une poule Plymouth Rock de deux ans fait perdre de l'argent. Si toutes ces vieilles poules n'ont pas été vendues au printemps ou en été, débarrassez-vous en maintenant. La poule qui mue tard est la meilleure. En choisissant pour la reproduction les poules d'un an, prenez celles qui ont mué tard pendant l'année. Celles qui ont toutes leurs plumes en novembre ne sont pas de bonnes pondeuses. Engraissez en épiplette avant de vendre. Même au coût actuel de la nourriture, on perd de l'argent à vendre des poulets maigres. Trois livres et demie de grain moulu donnent une livre de chair.

N'ayez pas peur de l'air pur et du soleil, laissez entrer beaucoup d'air pur et de soleil dans le poulailler, n'excitez pas les poulettes lorsqu'elles approchent de leur maturité. Chas-

sez les chiens. Chaque fois que les poulettes sont effrayées, vous perdez de l'argent. Tenez le poulailler propre, nettoyez tous les matins la plate-forme sur laquelle reposent les perchoirs. Ayez une litière propre et des nids bien entretenus, n'oubliez pas non plus de tenir le poulailler et les volailles sans vermine.

Tenez le coût de la production aussi bas que possible. Donnez de la verdure aux poulettes : betterave, choux, choucroute de l'ensilage à volailles ; de l'avoine germée est aussi un excellent stimulant pour la ponte ; donnez aussi, si on en a, tout le lait écrémé que désirent les poulettes. Jetez les grains tel qu'avoine, sarrasin, orge et blé-d'Inde dans une litière épaisse, ces grains peuvent être mélangés, ou encore servez un repas entier d'une même sorte de grains, mais ne donnez pas le même grain deux repas de suite. Donnez de la moulée sèche à laquelle on ajoute du son, du gru ; aussi de la farine de viande ; le tout pourra être complété avec du gravier et des coquilles.

La meilleure pondeuse du monde a pondu 314 œufs en 365 jours, c'est une Leghorn blanche (Lady Eglantine) qui était la propriété du collège d'agriculture du Delaware, à qui revient cet honneur.

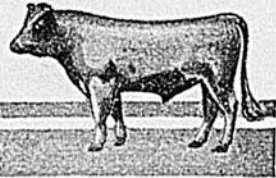
Dans le concours de ponte de la Colombie-Britannique le nombre d'œufs pondus en une année a été de 165 par poule. Dans le parquet qui a remporté le premier prix, la moyenne par poule était de 223 œufs. Quand on considère que le rendement par poule sur les fermes canadiennes n'est que de 46 (recensement de 1911), on voit qu'il reste de grands progrès à faire. Il est évident que la poule ordinaire ne paie pas, pas plus que la vache ordinaire. Les principes que l'on applique à la production du lait, doivent s'appliquer également à la production des œufs. La poule qui ne donne pas une production avantageuse doit être rigoureusement réformée.

Ecrivez au Service de l'Aviculture de la Province de Québec, pour avoir des renseignements sur les races bonnes pondeuses. Votre temps, la nourriture que vous donnez à vos poulets, et les œufs, tout cela vaut de l'argent.

PRODUCTION DE LA VIANDE



Hivernons et engraissons
nos animaux de boucherie



La baisse qui vient d'atteindre les animaux de boucherie, a causé un vif émoi chez beaucoup de cultivateurs et a provoqué une petite panique dans certaines paroisses. Le "Bulletin des Agriculteurs", dès son numéro du 16 novembre, a pris une attitude très sage en conseillant aux cultivateurs de restreindre leurs envois et même de garder leurs animaux. *On peut être certain que la baisse est tout a fait temporaire et que d'ici plusieurs années, les prix resteront très élevés.* La baisse est temporaire et elle n'est pas surprenante. Tous les automnes les prix fléchissent plus ou moins.

Pour répondre aux lecteurs du "Bulletin" qui m'ont fait l'honneur de me demander mon avis, je me permets de donner l'avis suivant : *Hivernons, au moins pour quelques mois, nos bœufs et nos moutons et engraissons-les.*

Voici mes raisons que je donne pour ce qu'elles valent : a) Les prix sont bas actuellement. Tout indique (la situation de notre propre élevage aussi bien que celle très mauvaise de l'élevage des pays en guerre) que les prix remonteront vite. Les prix de vente du printemps et même de la fin de l'hiver seront assez élevés pour laisser une bonne marge de profit. Même si les livres d'accroissement nous coûtaient assez cher pour ne pas nous laisser de bénéfice, nous aurons toujours pour nous, comme bénéfice, la différence entre le prix actuel et le prix de vente remonté des livres de viande que pèsent maintenant nos animaux.

b) Le foin est assez rare et peut se vendre un bon prix. Voilà une objection. Il faut voir ce qu'elle vaut. Le foin se vend dans ma région \$15 à \$18.00 les 100 bottes, \$20.00 à \$22.00 la tonne. C'est un beau prix, au moins en apparence. Il se vendait ou plutôt, il se donnait l'année dernière pour \$7.00 et \$8.00 la tonne.

Il n'y a pas de quoi se laisser éblouir par les prix nouveaux. Il n'y a pas que le foin qui se vend cher ; les engrais chimiques ne sont pas bon marché. Mais me direz-vous, quel rapport voyez-vous entre les engrais chimiques et le foin ? Un rapport très étroit, excessivement

étroit. Le foin a enlevé à votre terre beaucoup de matières fertilisantes. Naturellement, vous les vendez avec le foin ; elles sont perdues pour votre terre. Si vous ne restituez pas à votre terre l'azote, l'acide phosphorique, la potasse enlevés, vous diminuez sa fertilité, son pouvoir de production pour l'avenir. Vous perdrez énormément, car en faisant les mêmes travaux, vous récolterez moins. Si vous continuez longtemps ce sera le désastre, le désastre plus ou moins éloigné, mais fatal.

Pour restituer à la terre les éléments enlevés, achèterez-vous des aliments concentrés ? non, puisque vous vendez les animaux qui auraient mangé le foin avec des concentrés. Vous achèterez des engrais chimiques ? Savez-vous alors que pour remplacer les éléments fertilisants d'une tonne de foin vendue, il vous faudra acheter :

28 livres d'azote.

7 livres d'acide phosphorique.

31 livres de potasse.

Vous ne trouverez d'abord pas de potasse d'ici plusieurs mois. Mais ensuite que débourserez-vous pour ces engrais ? Aux prix d'avant-guerre de \$6.00 à \$7.00. Aux prix actuels, de \$12.00 à \$15.00.

Jugez-vous encore si avantageux la vente de votre foin ? Vu les circonstances, ne feriez-vous pas aussi bien de le faire passer par le ventre de vos animaux ?

c) Le foin et les aliments concentrés sont chers. Mais l'auteur de ces lignes ne vous a-t-il pas conseillé, à cinq ou six reprises différentes, de cultiver des racines pour économiser du grain ou des concentrés ? Peut-être avez-vous suivi ces modestes mais sûrs conseils. Dans ce cas, vous aurez tout avantage à hiverner bœufs et moutons et à les engraisser.

Nous verrons comment dans les articles suivants.

JOSEPH PASQUET,

Professeur de Zootechnie.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.



Une Importante Réunion

L'ère est aux conventions : il s'en est tenu bon nombre tout récemment à Ottawa. Il est évident que, dans toutes les sphères de l'activité humaine, l'on veut ne pas être pris au dépourvu par les conditions nouvelles créées par la cessation des hostilités. Il y a eu des réunions de manufacturiers, de constructeurs, d'ouvriers, d'éleveurs exportateurs de bestiaux, etc., etc. La moins importante n'a certainement pas été celle des intéressés en industrie laitière qui vient de se terminer.

De grandes questions ont été discutées et d'importantes réformes ont été proposées. Des experts dans la fabrication du beurre et du fromage, des professeurs, des marchands, venus de toutes les provinces du pays ont étudié les divers systèmes en usage dans chaque province, de fabrication, de classification, d'achat et de vente des produits laitiers. D'importantes réformes ont été proposées, notamment l'établissement d'un système uniforme de classification, d'étiquetage et de pesée des produits.

Assistaient à cette réunion, comme délégués de la province de Québec, Monsieur Elie Bourbeau, Inspecteur général des Fromageries ; Monsieur L. P. Lacoursière, assistant inspecteur général des beurrieres et fromageries, Monsieur Auguste Trudel, Gérant de la Coopérative des Fromagers, et plusieurs autres. Monsieur J. D. Leclair, inspecteur général des Beurrieres a été empêché au dernier moment, par une malencontreuse indisposition de s'y rendre.

Des résolutions ont été soumises au gouvernement du Canada, par l'entremise du Ministère Fédéral de l'Agriculture, ayant trait à :

- L'amélioration des troupeaux laitiers ;
- La fabrication et la vente de l'oléomargarine ;
- Le paiement du lait d'après la richesse en gras ;
- Les meilleurs moyens de se renseigner sur les exigences et les besoins du marché anglais.
- La manière de prendre les échantillons de lait et de crème ;
- L'établissement d'une échelle uniforme de points pour la classification du beurre et du fromage.

Pour terminer, un conseil national de l'industrie laitière a été formé, composé d'un certain nombre des délégués qui assistaient à cette réunion. Voici quelle est la composition de ce conseil :

REPRESENTANTS :

Pour la Colombie Anglaise : E. W. Clark, E. S. Shannon.

Pour l'Alberta : E. T. Lovet, P. Palleson.

Pour la Saskatchewan : O. W. Henderson, A. W. Salmon.

Pour le Manitoba : W. J. Cummings, Alex. McKay.

Pour l'Ontario : E. H. Stonehouse, Mac. Robertson.

Pour Québec : Jas. Winter, J. B. Vincent.

Pour le Nouveau-Brunswick : P. Simmonds, W. H. Huggard.

Pour la Nouvelle-Ecosse, H. Faulconer, D. W. Murray.

Pour l'Île du Prince-Edouard : J. W. Jones, J. T. Proffitt.

Des représentants des diverses industries connexes à l'industrie laitière furent aussi nommés pour faire partie de ce conseil comme suit :

Fromage : J. F. Cox, Québec ; F. Boyes, W. Olmstead, Ontario ; W. W. Prevey, Alberta.

Beurre : J. Paré, Québec ; W. G. Wedd, Ontario ; W. A. Wilson, Saskatchewan.

Distributeurs de lait : J. J. Joubert, Québec ; J. Bingham, Ontario ; J. M. Carruthers, Manitoba.

Producteurs de lait et de crème : A. P. Hilhouse, Québec ; R. G. Leggett, Ontario ; J. W. Berry, Colombie Anglaise.

Fabricants de crème à la glace : J. W. Carlyle, Alberta ; W. J. Foster, Ontario ;

Fabricants de lait condensé : Les représentants seront nommés plus tard.

Les officiers de ce conseil national sont :
Président : E. P. Stonehouse, Weston ; Vice-président : A. McKay, Winnipeg.

Comité exécutif de l'Est : E. H. Stonehouse, F. Boyes, Dorchester, Ont. ; P. Paré, Coaticook, P. Q. ; J. Bingham, Ottawa ; J. Walter Jones, Île du Prince-Edouard.

Comité exécutif de l'Ouest : A. McKay, Manitoba ; P. Palleson, Calgary ; J. Q. Berry, Colombie Anglaise ; O. W. Anderson, Saskatchewan.

Secrétaire temporaire : G. A. Putnam.

La constitution de ce conseil aussi bien que cette réunion indiquent qu'il se fera des changements importants dans l'industrie laitière sous peu. Nous nous efforcerons de tenir nos lecteurs au courant.

COOPERATEUR.

LES TROUPEAUX LAITIERS

La récompense des éleveurs prévoyants

Des diverses opinions d'experts publiées récemment par le "Bulletin des Agriculteurs", sur les conditions futures du marché aux bestiaux, il ressort indiscutablement ce fait : que les perspectives d'avenir sont des plus rassurantes, en ce qui concerne les prix. En premier lieu il y aura demande énorme pour pourvoir à l'approvisionnement non plus seulement des armées et des populations civiles des nations alliées, mais encore à l'approvisionnement de l'Europe entière, pourrait-on dire. En second lieu il y aura encore demande très considérable pour la reconstitution des troupeaux laitiers qui ont été presque complètement détruits par la guerre. Une personne très au fait de la situation dans les pays alliés n'estimait-elle pas dernièrement, qu'en France seulement, il y a un déficit de 3,000,000 de têtes de bétail ; qu'en Belgique ce déficit atteint les 8,000,000 ; c'est-à-dire que dans ce dernier pays, les troupeaux laitiers ont été tout simplement anéantis. A ce compte-là l'on peut bien conclure que la situation n'est évidemment meilleure en Allemagne et dans les autres pays qui avaient pris fait et cause pour elle dans la guerre qui vient de se terminer.

A la lumière de ces faits, une conclusion logique s'impose : c'est qu'il y aura excellente demande pour les animaux de bonne race. Il est évident en effet que ces pays dévastés ne tenteront pas de reconstituer leurs troupeaux laitiers avec des sujets de race abâtardie ou même de race douteuse. Ils rechercheront les sujets des meilleures races, et ceux-ci trouveront acheteurs à très hauts prix. Et c'est ici que les éleveurs prévoyants de notre pays trouveront leur récompense.

Depuis longtemps l'on prêche aux cultivateurs de notre province de travailler à l'amélioration de leurs troupeaux laitiers. Il est certainement des cultivateurs qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour se constituer des troupeaux de race pure. Mais s'il y a progrès, à peine perceptible dans tous les cas, l'on peut bien dire que de façon générale, les cultivateurs de notre province sont en arrière de leurs voisins de l'Ontario et de l'Ouest sous ce rapport. C'est la conclusion à laquelle un observateur doit nécessairement en arriver, à en juger, par exemple, par la qualité des animaux de boucherie reçus par la Coopérative des Fromagers

depuis le commencement de l'automne. Sur le nombre considérable de têtes vendues par cette société, c'était l'infime proportion qui portaient la caractéristique des races améliorées. Mais par contre, que de bœufs, de vaches, de veaux rachitiques, mal conformés, fruits de races abâtardies ! Il y a tout lieu d'espérer que les cultivateurs se sont donné le mot cet automne pour se défaire de tous leurs mauvais sujets : dans ce cas, ce serait un mal pour un bien. Une visite dans les diverses cours à bestiaux de Montréal ne permet pas de faire constatation plus consolante. Et évidemment les cultivateurs de notre province ne sauraient se faire une bonne réputation auprès des exportateurs en ce qui concerne les animaux de boucherie. Ce qu'il est facile de remarquer par exemple, c'est qu'en général les animaux de boucherie qui viennent de l'Ouest sont supérieurs à tous points de vue. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils se vendent à meilleur prix.

Comment faire pour tirer profit de la situation ? Les cultivateurs de notre province doivent tous se mettre à travailler à améliorer les troupeaux d'animaux de ferme, spécialement leurs troupeaux laitiers. Chacun devrait rechercher des vaches laitières des meilleures races ; chacun devrait surtout se préoccuper de trouver un sujet reproducteur d'excellente race et de pure lignée. Il ne manque pas dans notre province d'éleveurs qui ont constamment des sujets des meilleures races à offrir. C'est à eux qu'il faut s'adresser.

Dans une circulaire récente, l'Honorable J. E. Caron, Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, prévenait les cultivateurs de cette occasion exceptionnelle : " Il y a une tâche à envisager : celle de contribuer à remettre sur pied l'industrie laitière, en France, en Angleterre et en Italie. Les troupeaux y sont actuellement fort diminués, tandis que les nôtres ont considérablement augmenté. Nos produits laitiers nous ont acquis outre-mer une excellente réputation. Il est facile alors de prévoir que l'on pourrait venir chercher ici même des bêtes de choix pour lesquelles des prix élevés seront payés. Mais seuls ceux qui auront su s'y préparer pourront profiter de l'aubaine."

Il est encore peut-être le temps de se préparer à profiter de l'aubaine.

ELEVEUR.

Une vache peut-elle frauder son Lait ?

Nous avons discontinué, ces jours derniers, nos petites chroniques laitières pour babiller un peu au hasard de l'actualité agricole. Revenons aujourd'hui aux choses de l'industrie laitière, les plus intéressantes qui soient.

Nous trouvons que tout cultivateur "à la mode" a le devoir de s'instruire mieux que superficiellement des phénomènes complexes et importants qui occasionnent et modifient la production du lait.

Le lecteur se demandera évidemment si le titre apposé au haut de cette note est une blague ou une mystification.

Il en est rien.

Nous voulons causer un peu d'un phénomène nouvellement constaté mais aussi réel que curieux. Plusieurs revues de technique laitière en ont déjà parlé et nous pensons qu'il est bon d'informer le lecteur du "Bulletin" sur ce point.

Etat de la question.

Il ne suffisait pas que l'homme à la recherche de sa nourriture quotidienne soit exposé aux tromperies des falsificateurs dont l'art se perfectionne au fur et à mesure que la chimie fait des progrès.

Voilà que maintenant les animaux les plus sincères et les plus inoffensifs se révèlent fraudeurs émérites !

Aurait-on jamais soupçonné de trahison, autrefois, la vache laitière ?

En dehors de cas bien déterminés comme au moment du vêlage ou en fin de lactation, pouvait-on se douter qu'elle était capable de dénaturer son lait ?

Et pourtant voici l'exacte vérité.

La vache adultère son lait, comme le crémier cupide et insatiable fraude à son tour le lait, la crème, le beurre !

Non seulement la vache serait le premier fraudeur de l'industrie laitière, mais elle pourrait varier ses procédés et a la ressource d'employer deux méthodes de fraude ?

Elle pourrait, avant de nous le livrer, "margariner" son lait au point que le chimiste qui analysera le beurre résultant de ce lait y découvrira parfois jusqu'à 50 pour 100 de margarine, et, d'autre part, elle serait capable de sécréter un lait dont le beurre donnera à l'expert l'impression d'une fraude par la graisse de coco pouvant atteindre 30 pour 100.

On se doutait depuis longtemps de l'irrégularité de la composition du lait naturel dans certaines régions, notamment en Hollande, dans le nord de la France, en Finlande, etc. Nous lisons dans la "Laiterie" que Wanters l'avait signalée, il y a une douzaine d'années, en Belgique, accusant les vaches de se livrer en automne à la fraude par "margarination" sans aucune retenue ! Les Français Condon et Rousseau, tout en reconnaissant le fait, le ramenèrent à des proportions plus modestes.

Nous lisons également, qu'un vétérinaire de Caudry, France, jetait le cri d'alarme et avertissait que l'invasion des beurres anormaux dans le Nord de ce pays prenait de grandes proportions et qu'il avait observé des vaches capables de produire à volonté en hiver des beurres naturels, mais défigurés comme si on leur avait ajouté des quantités d'oléo-margarine variant de 15 à 50 pour 100.

Un peu de chimie

Mais faisons auparavant un peu de chimie.

La matière grasse du lait qui constitue la principale richesse de cet aliment est le résultat d'un équilibre admirable entre deux sortes de corps gras ou "glycérides" : les glycérides à acides gras fixes et les glycérides gras volatils. Cet équilibre a pour conséquence le maximum d'attrait dans le parfum et la parfaite assimilation du beurre.

Et cette harmonie entre la digestibilité et le goût est d'autant plus complète que les prairies offertes en pâturage aux troupeaux sont elles-mêmes plus parfumées.

La composition du pâturage jouerait alors un rôle prépondérant.

L'herbe fine et délicate des chaumes et des prairies donnerait un lait plus savoureux, une crème et un beurre plus parfumés.

Les proportions des deux glycérides en s'écartant des limites que la nature a fixées, constituent deux anomalies opposées.

Si les glycérides à acides gras fixes augmentent, et si par conséquent les glycérides à acides volatils diminuent, le beurre se margarine.

Si au contraire, les glycérides à acides volatils augmentent, le beurre se "laurine". Ses quantités alibiles ne sont point diminuées, mais il prend les caractères, les constantes du beurre fraudé par la graisse végétale, la graisse de coco, constituée surtout par un glycéride appelé "laurine".

Et il n'est pas indispensable qu'une main criminelle intervienne pour opérer ces mutations. La vache toute seule est capable de les réaliser.

Caprice ou volonté ?

Voulons-nous dire qu'elle peut les produire à volonté, qu'elles sont le fait de ses caprices ?

Certes, non !

Si le commerçant capable de dénaturer une denrée alimentaire, ne mérite aucune pitié, la vache qui commet le même délit est digne de toute notre indulgence, car c'est à son insu que ses glandes mammaires secrètent un lait irrégulier, margariné ou lauriné, et en fin de compte c'est encore le propriétaire seul qui est coupable !

Les causes.

Une observation attentive des phénomènes a permis d'établir que le lait naturel margariné a pour causes :

1. Les longs voyages, les mauvais traitements, le surmenage. Lorsqu'on impose aux laitières des fatigues disproportionnées à l'effort qu'elles peuvent fournir, elles margarinent leur lait ;

2. La mauvaise hygiène de l'habitation. Ainsi les vaches qui restent trop longtemps au pâturage à la fin de l'automne, exposées la nuit aux vents, au froid, à l'humidité, donnent un beurre anormal ;

3. La disette ou la mauvaise qualité de la nourriture.

En fin de compte, ces trois causes n'en font qu'une, car toutes sont le fait de la méconnaissance des soins à donner aux troupeaux. Les bêtes maltraitées, mal soignées, mal nourries, maigrissent, résorbent leur graisse. Elles se DESUIFFENT, et le lait margariné qu'elles

donnent n'est que la protestation de l'organisme contre les violences exercées envers lui.

Toutes les causes qui provoquent l'augmentation insolite des glycérides à acides volatils ne nous sont peut-être pas connues !

Nous savons seulement de façon certaine que l'abus des feuilles de betterave et des tourteaux de coco dans l'alimentation des étables produisent cette anomalie.

Autant l'emploi judicieux de ces deux substances est favorable à la santé des laitières et à la lactation, lorsqu'elles accompagnent une nourriture variée (maïs, son, pomme de terre, etc.), autant, employées seules ou en trop grande abondance, elles constituent un régime détestable qui modifie profondément la composition normale du lait et altère la santé des vaches. L'une et l'autre, si elles sont prodiguées sans mesure, provoquent des diarrhées, des troubles variés et finalement des maladies graves.

Un beurre anormal est l'indice de la misère physiologique d'un individu et d'un troupeau.

Il est d'observation élémentaire que les bêtes rendues malades par l'amaigrissement ou par une nourriture non appropriée à leur organisme deviennent une proie facile aux invasions microbiennes.

Si l'on sait que le beurre et le lait peuvent véhiculer des maladies infectieuses, on comprendra toute l'importance du sujet ci-traité.

Dans les contrées où les étables sont bien tenues (tant du point de vue hygiène que nourriture), les vaches ne fraudent pas leur lait.

Un publiciste a écrit : " C'est dans la laiterie que se décide le sort d'un peuple ". Evidemment, il y a là exagération mais il y a assurément une grande part de vérité.

Et tout ceci apporte un argument nouveau et original, certes, au problème de la nécessité d'une alimentation rationnelle.

ARMAND LETOURNEAU.

PRODUITS QU'IL NE FAUT PAS EXPÉDIER

La Coopérative des Fromagers prie tous les cultivateurs de remarquer qu'elle ne peut recevoir d'autres produits que ceux dont les prix sont mentionnés à la page du marché du " Bulletin des Agriculteurs ". Par conséquent elle n'accepte pas de vendre du bœuf en quartiers, ni du miel en gâteaux, ni des patates, ni des oignons, etc.

Il est donc inutile d'écrire pour lui en offrir. Elle n'a pas l'organisation pour manipuler actuellement ces produits avec avantage.

POURQUOI CA NE PAIE PAS D'ÉLEVER DES VOLAILLES

Le mauvais système de vente en est en partie responsable.

J'entretenais la semaine dernière les lecteurs du "Bulletin des Agriculteurs" de tout ce que l'on fait à Princeville, sous la direction de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, pour développer l'aviculture. Il se rencontre pourtant encore assez fréquemment des cultivateurs convaincus que l'aviculture n'est pas une industrie payante. Et ils ont certainement raison, s'ils font comme ce brave cultivateur de mes connaissances, dont je me permets de raconter brièvement l'histoire.

Celui-ci me disait donc récemment qu'il n'y a pas d'argent à faire à élever des volailles, et que, pour sa part, il était bien décidé de ne garder à l'avenir que juste le nombre de volailles suffisant pour avoir des œufs pour sa famille. Le grain est vraiment trop cher, disait-il, pour le prix que les volailles rapportent.

Quelle race de volailles élevez-vous et voulez-vous me dire le prix auquel vous les avez vendues récemment ?

J'ai des grises (Plymouth Rocks). Si elles m'en ont mangé du grain ! J'ai été obligé de vendre les coqs \$1.50 le couple. A ce compte là, je n'engraisserai plus de volailles, car c'est travailler pour perdre de l'argent.

A qui avez vous vendu ?

Au vieux qui ramasse les poules. A quoi m'aurait servi d'attendre un autre ? Ils sont tous pareils.

Je vous laisse à imaginer la figure du brave homme, quand je lui citai le cas d'un cultivateur, pas très loin de chez lui, qui venait de vendre des poulets de même race \$3.69 le couple par l'entremise de la Coopérative des Fromagers.

Il faudra que je devienne membre de cette société, conclut-il. Il avait certainement raison.

Le cas de ce cultivateur n'est pourtant pas unique. Il se rencontre fréquemment, surtout dans les endroits qui sont éloignés des grands marchés.

L. P. LACOURSIERE.

ANNONCE

L'Abattoir Coopératif de Princeville offre en vente à sa Station Avicole :

100 Poulettes Plymouth Rocks barrées ;

60 Coqs Plymouth Rocks barrés et Rhode-Island Rouges ;

25 Poulettes Wyandottes blanches ;

15 Poulettes Plymouth Rocks blanches.

S'adresser à

L'Abattoir Coopératif de Princeville, P.Q.

Détachez --- faites signer et envoyez-nous ce coupon.

ACTIONS ! ABONNEMENTS !

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

*La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,
63, rue William, Montréal*

Je demande par la présente mon admission comme membre de "LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE des FROMAGERS de QUÉBEC" et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société..... action..... de DIX DOLLARS chacune, payables \$2.00 par année par action.

Veuillez en même temps m'inscrire sur la liste des abonnés du "BULLETIN DES AGRICULTEURS". Je vous envoie avec la présente la somme de CINQUANTE CENTINS, prix d'abonnement pour un an à compter de.....

Signature.....

Adresse.....

Date.....

Comté de.....



NOTES



ŒUFS

Les œufs strictement frais sont très rares sur le marché. Aussi la différence entre le prix de ceux-ci et des œufs No 1 est-elle très considérable.

Les producteurs doivent donc prendre les moyens de profiter de ces hauts prix. C'est pourquoi nous croyons qu'ils devraient expédier souvent, même s'ils n'ont que de petites quantités à offrir. Autrement ils perdent des sommes considérables. Ainsi la semaine dernière, sur 14 caisses d'œufs expédiées par une société coopérative, 6 ont été classées No 1. C'est une perte qu'on aurait certainement pu éviter en expédiant plus tôt.

LE PAIEMENT DES ACTIONS

La campagne pour le paiement des actions à la Coopérative des Fromagers faite par l'entremise du "Bulletin des Agriculteurs" a déjà obtenu un succès considérable, quoiqu'il ne soit pas possible d'établir encore définitivement le montant exact des recettes. Un grand nombre d'anciens sociétaires ont tenu à profiter de l'escompte de 5% pour acquitter entièrement leurs actions. De même plusieurs cultivateurs ont profité de cette aubaine pour devenir membre de la Coopérative des Fromagers.

Nous espérons pouvoir donner la semaine prochaine quelques détails sur les résultats obtenus.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Le marché a décidément repris meilleure tournure, grâce surtout au bon jugement des cultivateurs qui, ont suivi les conseils qui leur ont été donnés et ont cessé pour un temps d'expédier des animaux sur le marché en très grandes quantités.

Nous espérons qu'en d'autres circonstances les cultivateurs sauront également se rappeler qu'il n'est jamais prudent d'encombrer les marchés.

ABONNEMENTS

En même temps qu'ils acquittaient leurs actions à la Coopérative des Fromagers, grand nombre de cultivateurs en ont profité pour prendre un abonnement au "Bulletin des Agriculteurs". C'est une excellente idée, car c'est la meilleure manière d'être parfaitement au courant du travail de la Coopérative des Fromagers aussi bien que de tout le mouvement agricole du pays. Le Bulletin a pour première ambition de renseigner parfaitement le cultivateur sur tout sujet susceptible de l'intéresser et de l'aider à progresser.

Comme nous sommes à la fin de cette année, le Bulletin des Agriculteurs apprécierait grandement de recevoir le montant de l'abonnement de tous ceux qui ont reçu jusqu'ici le journal, sans verser le prix. C'est en touchant tout son dû que le Bulletin pourra entreprendre des améliorations pour la nouvelle année.

UNE PETITE ANNONCE

dans notre journal rapporte toujours profit. Plusieurs en ont fait l'expérience dans le cours de la présente année. C'est le journal par excellence où annoncer des animaux de race pure, parce qu'il touche les cultivateurs les plus progressifs de notre province, qui ont le souci de l'amélioration des troupeaux.

Ventes Avantageuses

VOLAILLES ABATTUES

Pour le compte de :

RODRIGUE LABRIE, St-Pascal, comté de Kamouraska, 14 poulets, 3 classés "Choix", pesant 15 livres, 11 classés No 1, pesant 47 livres, qui ont rapporté \$20.63.

REMI FORTIN, Princeville, comté d'Arthabaska, 14 poulets classés "Choix", pesant 75 livres, qui ont rapporté \$26.47.

FRANK PICARD, membre de la Société Coopérative Agricole de Ste-Hélène, comté de Kamouraska, 9 poulets, 8 classés "Choix", pesant 42 livres, 1 classé No 1, pesant 5 livres, qui ont rapporté \$16.02.

ALPHONSE LAVIGNE, membre de la Société Coopérative Agricole de Gentilly, comté de Nicolet, 10 oies, classées No 1, pesant 85 livres, qui ont rapporté \$19.69.

OSCAR FOISY, l'Assomption, Qué., 12 poulets, classés No 1, pesant 67 livres, qui ont rapporté \$22.56.

ASELIUS BORDELEAU, Joliette, Qué., 24 poulets, 3 classés "Choix", pesant 15 livres, 21 classés No 1, pesant 98 livres, qui ont rapporté \$37.78.

GEORGE GAGNE, Princeville, comté d'Arthabaska, 9 poulets, 1 classé "Extra choix", pesant 7 livres; 7 classés "Choix" pesant 42 livres, 1 classé No 1, pesant 5 livres; 6 poules, 4 classées No 1, pesant 18 livres, 2 classées No 2, pesant 8 livres, 1 coq pesant 5 livres, qui ont rapporté \$27.39.

A VENDRE

Bon commerce de buanderie dans tout le comté de Brome, avec maison et grange très confortables. A très bas prix pour paiement comptant. S'adresser pour renseignements complets à

H. WESTON PARRY,
2 f. Foster, Qué.

A VENDRE

Porcs Chester blancs enregistrés; 1 mâle et 3 femelles nés en avril; aussi une portée née en octobre.

ZENON BERUBE,
2 f. St-Donat, Co Kimouski.

A VENDRE

Nous offrons aux Sociétés Coopératives locales, aux cercles ou coopératives de consommateurs, aux marchands détaillants et même aux particuliers, les produits suivant aux prix indiqués :

BEURRE

Pasteurisé : en pains d'une livre ; boîtes de 50 livres, 51 cts.

Pasteurisé : solide, boîtes de 56 livres, 50½ cts.

No 1 (Choix) : en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 50½ cts.

No 1 (Choix) : solide, boîtes de 56 livres, 50 cts.

Note.—Nous ne pouvons vendre de beurre qu'à ceux qui sont porteurs de licences de détaillants de la Commission des Vivres du Canada. Le numéro de licence devra être mentionné sur toute commande.

Nous ne pouvons vendre aux familles. Inutile donc pour elles d'écrire.

PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage doux : 27 cents la livre.

Fromage fort : 30 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit :

Fromage doux : 27½ cent la livre.

Fromage fort : 30½ cent la livre.

SIROP D'ERABLE

En canistres d'un gallon impérial, par caisses à claires-voies contenant 6 gallons, chacune.

No. 1, \$2.35 ;

No. 2, \$2.25.

En canistres de cinq gallons et barils de 15 et 20 gallons :

No 1, \$2.15.

Les canistres et barils ne sont pas chargés et ils demeurent la propriété de l'acheteur.

MIEL

Blanc—

En chaudières de 32 lbs. 27 c la livre

Brun—

En chaudières de 32 lbs. 23½c la livre

FEVES

Fèves Blanches—(quotations valables après le 25 novembre seulement.

No 1 (triées à la main) : par poches de 120 livres, 11c.

No 2 (belle qualité) : par poches de 120 livres, 10c.

No 3 ; par poches de 120 livres, 9c.

Des échantillons pour l'une ou l'autre de ces variétés sont fournis sur demande.

ŒUFS

Caisse de 30 doz. "choisis" 54c

Caisses payables à 50 cents chacune.

VIANDES FUMÉES

Jambons, 8 à 14 livres. 37c

Jambons, 14 à 20 livres. 35c

Jambons, 20 livres et plus. 33c

Jambons désossés et fumés, 3 cents de plus par livre.

Bacons à déjeuner, 8 à 12 livres. 43c
(Breakfast Bacon)

Longes désossées et fumées, 8 à 12 livres. . . . 46c
(Windsor Bacon)

Epaules fumées (pique-nique) 31c
(4 à 12 livres)

Jambons désossés et roulés, 4 à 8 livres. . . . 36c
(Cottage rolls)

Lard salé.

En baril de 200 livres. 30c

Gras seulement. 30c

Saindoux pur.

Chaudière de 3 livres. 34c

Chaudières de 5 livres. 34c

Chaudières de 10 livres. 34c

Chaudières de 20 livres. 32½c

En pains d'une livre. 34c

Boîte de 56 livres. 32c

PORC FRAIS

Pattes longues. 14c

Pattes courtes. 6c

Têtes. 12½c

Epaules préparées. 31c

Epaules non préparées. 29c

Filets. 39c

Flancs. 30c

Jambon frais, 10 à 20 livres. 33c

Graisse en branches. 32c

Rognons. 18c

Longes préparées, 8 à 12 livres. 37c

Longes non préparées, 12 à 18 livres. 34c

NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changements sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

S'adresser à :

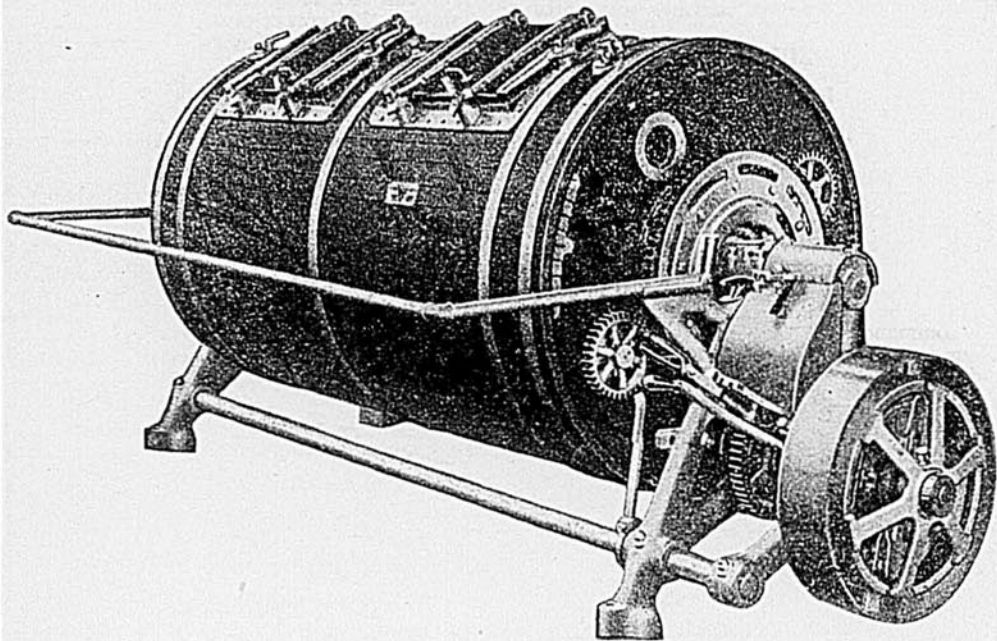
La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,

63, rue William Montréal.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9—10920

16

Les barattes-malaxeurs combinées Alpha sont, de toutes les machines connues, celles qui font le baratage le plus complet.



Baratte-malaxeur combinée Alpha Nos 60 et 80.

LA GRANDEUR de l'espace libre à l'intérieur du cylindre de la baratte-malaxeur combinée ALPHA fait donner à la crème une plus forte secousse; c'est ce qui permet à l'ALPHA de faire le plus parfait baratage possible.

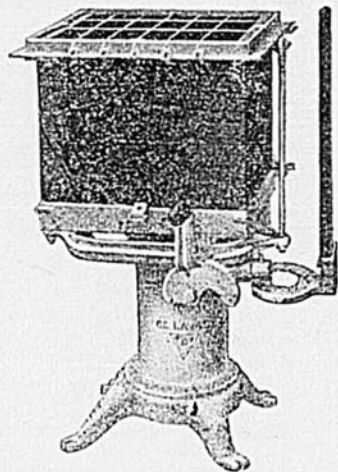
Mais ce n'est pas là le seul caractère de supériorité de l'ALPHA. Un autre de ses précieux avantages, c'est que tout le travail de baratage se fait à couvert. Le fabricant a donc le contrôle absolu des germes de moisissure; puis le beurre est durant la fabrication protégé des mouches, de la chaleur et, en même temps, de l'atmosphère souvent contaminée des salles de baratage.

Cela vous portera profit d'étudier l'ALPHA.

Machines hydrauliques Alpha pour couper le beurre.

C'est le dernier perfectionnement dans la fabrication de ces machines. Son fonctionnement est sûr; il ne saurait y avoir de déplacement, non plus qu'aucune secousse ni mouvement saccadé du mécanisme.

L'ALPHA fait le même travail mieux qu'aucune autre grosse machine à couper le beurre n'a jamais pu faire.



Machine hydraulique Alpha
pour couper le beurre.

THE DE LAVAL COMPANY Limited

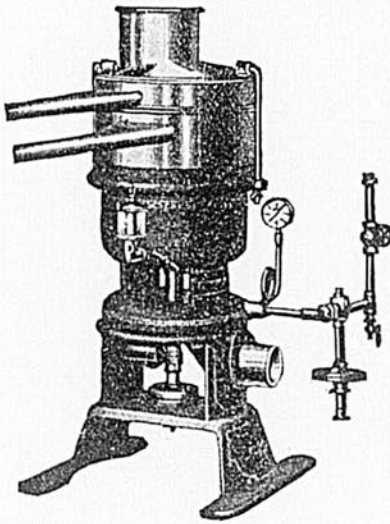
Les plus grands manufacturiers d'appareils de laiteries au Canada.

Seuls manufacturiers au Canada des célèbres écrèmeuses DE LAVAL, et des Silos à fourrages verts IDEAL. Moteur à essences, barattes et malaxeurs Alpha

MONTREAL - PETERBORO - WINNIPEG - VANCOUVER

A MM. les Beurriers et Fromagers amis du progrès

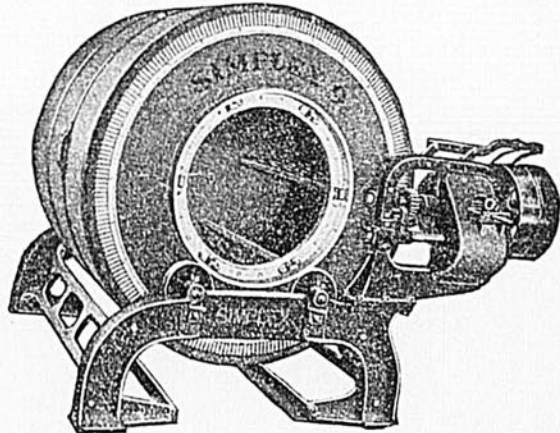
et soucieux de leurs intérêts et des intérêts de leurs patrons,
nous offrons



Un centrifuge **SIMPLEX**, économique, simple, durable, pouvant servir pour le lait entier et le petit lait, moyennant l'échange d'une simple pièce de 25c et qui vous assurera toute la crème de tout votre lait.

Un pasteurisateur **SUCCESS**, qui vous permettra de mettre votre crème dans un état de parfaite conservation en attendant la fabrication du beurre, et de rendre uniforme la crème reçue des petits séparateurs. (Voir illustration dans Bulletins précédents.)

Une baratte **SIMPLEX**, qui vous donnera l'avantage de retirer tout le beurre de toute votre crème avec la facilité de travail qu'assure une machine laissant la fabrication visible.



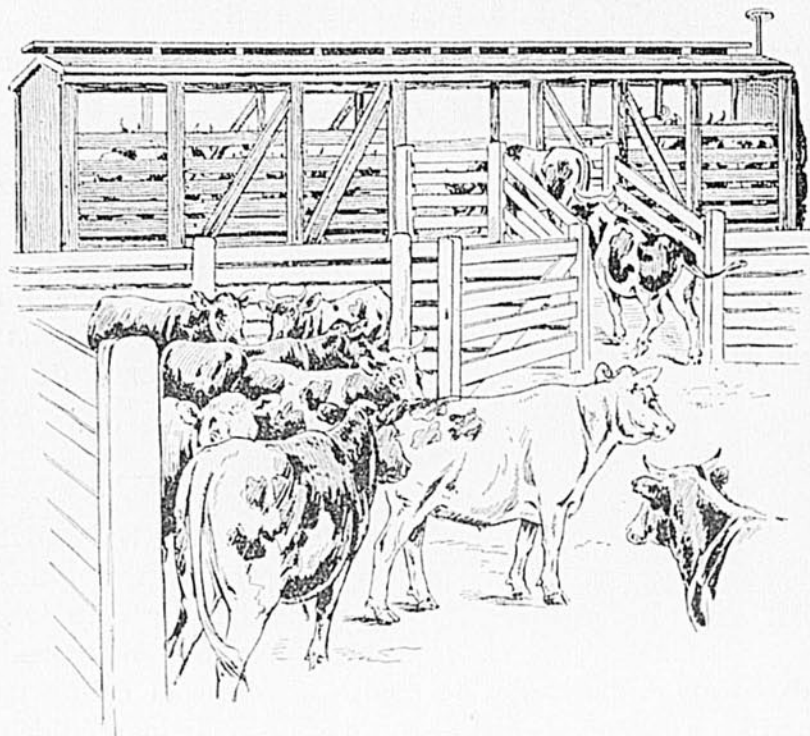
Aussi toutes autres machines des meilleures marques et les fournitures qui vous donneront entière satisfaction.

**AVEZ-VOUS ESSAYÉ LA PRESURE NADEAU ?
AVEZ-VOUS EU NOS HUILES ?**

B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal

Main 5570 — Westmount 4120 *Demandes de renseignements appréciées*

**“ De la Ferme à l'Abattoir par la
Coopérative des Fromagers ”**



Le Marché aux Bestiaux

a repris durant ces dernières semaines son cours à peu près normal et les prix se sont raffermis. Il est donc possible de vendre avantageusement.

Nous sommes en état de recevoir des animaux de boucherie, pourvu que les expéditeurs suivent bien toutes les recommandations que nous avons déjà données :

1. N'expédier que des chars complets ;
2. Faire entente avec nous avant de nous faire des consignations ;
3. Nous avertir par télégramme de la date du départ du char au point d'expédition et nous donner le numéro du char ainsi que la pesanteur totale des animaux de chaque espèce.
4. Envoyer également, aussitôt que possible, tous documents nécessaires : feuilles de pesée, connaissements, etc.

Dans ces conditions nous pourrions certainement obtenir des prix avantageux durant les prochaines semaines.

“ La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec ”

57 - 59 - 61 - 63, rue William, Montréal.